Ô Abâ Dharr ! Je pense que tu es faible, et j’aime pour toi ce que j’aime pour moi-même. Ne prends pas le commandement de deux personnes, et ne te charge pas de la tutelle des biens de l’orphelin !

Abû Dharr (qu’Allah l’agrée) dit : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) m’a dit : « Ô Abâ Dharr ! Je pense que tu es faible, et j’aime pour toi ce que j’aime pour moi-même. Ne prends pas le commandement de deux personnes, et ne te charge pas de la tutelle des biens de l’orphelin ! »
[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Abû Dharr (qu’Allah l’agrée) informe du fait que le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a dit : « Ô Abâ Dharr ! Je pense que tu es faible, et j’aime pour toi ce que j’aime pour moi-même. Ne prends pas le commandement de deux personnes, et ne te charge pas de la tutelle des biens de l’orphelin ! » : Ce sont donc quatre phrases dites par le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) à Abû Dharr : - La première : Il lui a dit : « Je pense que tu es faible ! » : Ce trait de caractère qui correspond à la réalité doit être compris comme un conseil. Il n’y a aucun mal à dire à quelqu’un par exemple : « Tu as tel ou tel trait de caractère… », si cela est fait pour prodiguer un conseil, et non pour insulter ou humilier. - La deuxième : Il lui a dit : « Et j’aime pour toi ce que j’aime pour moi-même. » : Cette phrase est caractéristique du comportement exemplaire qu’avait le Prophète (sur lui la paix et le salut). En effet, la première phrase contenant une certaine critique, alors il lui a dit par la suite : « …et j’aime pour toi ce que j’aime pour moi-même. ». C’est une façon de lui dire : « Je ne t’ai dit cela que parce que j’aime pour toi ce que j’aime pour moi-même. » - La troisième : « Ne prends pas le commandement de deux personnes… » : Ne deviens donc pas le chef de deux personnes, et cela est encore plus vrai s’ils sont plus de deux. Cela signifie que le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a interdit de prendre le pouvoir parce qu’il était faible, alors que prendre le pouvoir suppose que l’on soit ferme et de confiance. La fermeté afin que la personne ait un véritable pouvoir et une parole décisive. C’est-à-dire : lorsqu’elle dit quelque chose, elle le fait et ne se montre pas faible devant les gens. En effet, une fois que les gens ressentent de la faiblesse chez la personne, ils n’ont plus de respect pour elle, et les plus vils se permettront de prendre des libertés avec elle. En revanche, si la personne se montre forte, sans outrepasser les limites qu’Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, a instauré, et qu'elle ne manque pas au devoir de gouvernance qu’Allah lui a confié, alors, à ce moment-là, cette personne sera un véritable chef. - La quatrième : « …et ne te charge pas de la tutelle des biens de l’orphelin ! » : L’orphelin est celui dont le père meurt avant la puberté. Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui a interdit qu’il en prenne la tutelle, parce que les biens

de l’orphelin demandent de la sollicitude et de l’attention, alors qu’Abû Dharr apparaît comme faible pour remplir ces fonctions comme il se doit. C’est donc pour cette raison qu’il lui a dit : « ...et ne te charge pas de la tutelle des biens de l’orphelin ! ». En fait, c’est une façon de lui dire, ne le fais pas et laisse cela à quelqu’un d’autre. Dans ce hadith, il n’y a aucun rabaissement d’Abû Dharr, puisqu’il ordonnait le convenable et interdisait le blâmable, en plus d’être ascète et austère, simplement il faisait preuve de faiblesse dans le domaine précis du pouvoir et du commandement.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3311

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee